



Faire affaire avec le gouvernement du Canada dans les T.N.-O.



Êtes-vous propriétaire ou dirigeant
d'une entreprise qui offre des biens
ou des services?



Êtes-vous propriétaire d'une entreprise autochtone,
ou une entreprise qui fait affaire dans les régions
visées par les ententes sur les revendications
territoriales dans les T.N.-O?



Vous demandez-vous s'il y a des
possibilités d'emploi et d'affaires qui
visent les autochtones?



Êtes-vous intéressé à faire affaire avec le
gouvernement fédéral dans les T.N.-O?

Que dois je faire pour trouver des possibilités de marché

Il existe différents moyens de trouver des possibilités de faire affaire avec le gouvernement du Canada :

- **Communiquez avec le conseil de bande, les bureaux gouvernementaux ou les organismes parrains de votre localité.**

Dans le cas de nombreux marchés, le gouvernement du Canada envoie un avis au conseil de bande, aux bureaux gouvernementaux ou aux organismes parrains de votre localité. Passez à leurs bureaux pour vous renseigner sur les possibilités courantes.

- **Appelez directement les ministres du gouvernement du Canada**

Dans le cas des marchés de moindre valeur visant de nombreux biens et tous les services, les ministères communiquent souvent directement avec les fournisseurs.

Les ministères procèdent à leur propre appel d'offres concurrentiel en obtenant des soumissions auprès d'entreprises inscrites dans leur répertoire. Vous devez communiquer directement avec les ministères pour vous renseigner sur ces marchés. Appelez régulièrement afin que les ministères apprennent à connaître votre entreprise et ses biens ou services.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de communiquer directement avec les ministères, veuillez consulter le site Web à l'adresse www.contractscanada.gc.ca/fr/key-f.htm

- **Effectuez des recherches dans la base de données MERX™ pour trouver des possibilités de marché** www.merx.com

Dans le cas des marchés de plus grande valeur, le gouvernement du Canada affiche ses possibilités de marché par l'entremise du service d'appels d'offres électronique MERX™. Les provinces et les administrations municipales participantes, le gouvernement fédéral, les États et les administrations locales des États Unis et le secteur privé utilisent aussi MERX™ pour afficher leurs appels d'offres.

- **Inscrivez vous au répertoire des fournisseurs du gouvernement du Canada**

Aidez le gouvernement à vous trouver en vous inscrivant dans le système Données d'inscription des fournisseurs (DIF). Le DIF est une base de données en ligne sur les fournisseurs qui souhaitent vendre leurs biens ou services au gouvernement du Canada. Il s'agit d'un service gratuit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'inscrire votre entreprise comme fournisseur, veuillez consulter le site Web d'Accès Entreprises Canada à l'adresse www.contractscanada.gc.ca/fr/regist-f.htm ou téléphoner à la LigneInfo au **1-800-811-1148**.

Si vous voulez offrir des services professionnels, vous pourriez envisager vous inscrire auprès d'autres services fédéraux, notamment Services professionnels en ligne (SP en ligne) à l'adresse www.tpsgc-pwpsc.gc.ca/app-acq/sp-ps/index-fra.html

Si vous êtes intéressés à fournir des services de construction, d'entretien et de génie, vous pouvez aussi vous inscrire dans le système SELECT, une autre base de données en ligne utilisée par les responsables des achats du gouvernement fédéral, à l'adresse www.select.pwpsc-tpsgc.gc.ca/app/secure



Quel type de biens et services le gouvernement du Canada achète-t-il?

Le gouvernement du Canada achète de tout! En fait, nous achetons plus de 70 000 types de biens et de services dans toutes les fourchettes de prix, notamment les suivants :

- Location de bateaux et de VTT
- Services de campement
- Construction de routes d'hiver
- Services de traiteur
- Construction
- Enlèvement des contaminants
- Démolition
- Services de conception, de génie et de conseils
- Évaluation environnementale
- Surveillance de l'environnement
- Location et entretien d'équipement lourd
- Guides
- Location d'hélicoptères
- Ouvriers
- Services de logistique, de transport et de soutien
- Services de traduction
- Surveillance de la faune

Quelles règles s'appliquent à l'adjudication des marchés par le gouvernement du Canada?

Le gouvernement du Canada doit s'assurer que l'adjudication des marchés et les travaux effectués par les fournisseurs procurent le meilleur rapport qualité prix au gouvernement.

À cette fin, lorsqu'il achète des biens et des services, le gouvernement du Canada respecte la législation fédérale, les règlements sur les marchés du gouvernement, les directives et politiques du Conseil du Trésor en matière de marchés et les accords commerciaux internationaux. Ces règles aident le gouvernement à accorder l'accès ouvert, transparent, concurrentiel et équitable aux possibilités de marché.

De plus, le gouvernement doit respecter des dispositions particulières des ententes sur les revendications territoriales globales lorsqu'il achète des biens et des services dans les régions visées par de telles ententes.

Quels sont les objectifs du gouvernement du Canada dans les régions visées par les ententes sur les revendications territoriales globales et que fait-il pour les atteindre?

Le gouvernement du Canada a pour objectifs de promouvoir le développement économique et de recourir à des procédures et à des méthodes de passation de marchés qui maximisent les possibilités d'emploi et d'affaire autochtones à l'échelle locale et régionale.

En plus d'exécuter des programmes de développement des capacités et des possibilités économiques pour les Autochtones et leurs collectivités, le gouvernement du Canada, dans le cadre d'activités particulières de passation de marchés, peut :

- Limiter les marchés à des soumissionnaires autochtones dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones « SAEA »;
- Aviser l'organisation chargée des revendications territoriales des possibilités de marché à venir;
- Lors de l'évaluation, accorder des points aux soumissionnaires qui, dans la section réservée aux considérations autochtones en matière d'approvisionnement, indiquent comment ils vont :
- Fournir des possibilités de formation aux bénéficiaires des ententes sur les revendications territoriales;
- Embaucher des bénéficiaires pour occuper des postes de gestion et de main d'œuvre qualifiée « sur place et à l'extérieur »;
- Recourir à des entreprises de sous traitance et d'approvisionnement appartenant à des bénéficiaires pour obtenir des biens et des services.



Services de traiteur





Qu'arrive t il si mon entreprise répond uniquement à certains des critères de compétence ou des exigences nécessaires pour assurer l'acceptation de ma proposition?

Souvent, vous ou votre entreprise possédez une partie seulement des compétences, des connaissances, des capacités financières et de l'expérience en gestion nécessaires à l'obtention d'un marché. L'établissement d'un coentreprise ou d'un partenariat pourrait s'avérer un excellent moyen d'accroître les chances que votre offre soit retenue.

Si vous êtes propriétaire d'une entreprise non autochtone et que vous êtes intéressé à soumissionner des marchés du gouvernement fédéral dans les T.N.-O., pensez à établir une coentreprise ou un partenariat avec une entreprise autochtone ayant son siège dans les T.N.-O.

Si vous êtes propriétaire d'une entreprise autochtone ayant son siège dans les T.N.-O., envisagez créer une coentreprise ou un partenariat avec une entreprise autochtone ou non autochtone afin d'accroître vos chances de succès.

Pour trouver des entreprises autochtones et non autochtones dans les T.N.-O. et ailleurs au Canada, effectuez des recherches dans la base de données du Réseau des entreprises canadiennes sur le site Web d'Industrie Canada à l'adresse : www.ic.gc.ca/eic/site/ccc-rec.nsf/fra/accueil

Que dois je faire pour soumissionner des marchés?

Lorsque vous avez terminé vos recherches, vous vous êtes fait connaître, vous avez trouvé des possibilités de marché dans MERX™ ou parlé à un ministère qui vous a demandé de présenter une proposition, il est temps de préparer votre soumission.

N'oubliez pas que chaque demande de propositions (DP) est unique; prenez donc le temps de la lire attentivement. Suivez toutes les instructions et présentez votre proposition à temps et au bon endroit!

Afin que l'on puisse vous attribuer un marché, vous devez aussi vous inscrire dans le système Données d'inscription des fournisseurs (DIF) et obtenir un numéro d'entreprise – approvisionnement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'inscrire votre entreprise comme fournisseur dans le système DIF, veuillez consulter le site Web d'Accès Entreprises Canada à l'adresse www.contractscanada.gc.ca/fr/regist-f.htm ou téléphoner à la LigneInfo au **1-800-811-1148**.



Où puis je obtenir de l'aide pour préparer ma proposition?

Pour obtenir des renseignements sur la rédaction d'une proposition, veuillez consulter le site Web d'Accès Entreprises Canada à l'adresse : <http://contractscanada.gc.ca/fr/writin-f.htm>.

Dois je m'inscrire comme fournisseur?

Il n'est pas nécessaire de vous inscrire comme fournisseur pour obtenir des renseignements sur les possibilités de marchés. Cependant, vous devriez inscrire votre entreprise afin que les responsables des achats du gouvernement puissent vous trouver et afin de pouvoir soumissionner des marchés.





Inscrire votre entreprise en tant que fournisseur du gouvernement du Canada

C'est une bonne idée d'inscrire votre entreprise en tant que fournisseur du gouvernement du Canada. Vous vous assurez ainsi que les acheteurs du gouvernement peuvent vous trouver.

Si vous souhaitez soumissionner un marché, vous devrez obtenir un numéro d'entreprise (NE) de l'Agence du revenu du Canada et un numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA).

Suivez les étapes indiquées ci-dessous pour obtenir ces numéros et pour vous inscrire dans le système Données d'inscription des fournisseurs (DIF).

Puis, inscrivez votre entreprise dans plusieurs autres bases de données pour faire connaître votre entreprise et vos produits et services.

1. Obtenez un numéro d'entreprise (NE) de l'Agence du revenu du Canada :

- Appelez le 1-800-959-5525 ou consultez le site Web à l'adresse www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/bn-ne/bro-ide/menu-fra.html

2. Inscrivez vous dans le système Données d'inscription des fournisseurs (DIP) et obtenez un numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) :

- Consultez le site Web à l'adresse www.contractsCanada.gc.ca;
- Entrez vos coordonnées et suivez les liens pour obtenir un numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA).

3. Inscrivez vous dans les bases de données appropriées de TPSGC en fonction du type d'entreprise que vous exploitez :

- **Services professionnels en ligne (SP en ligne)** – si votre entreprise fournit des services professionnels ou des services liés à la technologie de l'information www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sp-ps/index-fra.html
- **SELECT** – si votre entreprise fournit des services de construction, d'architecture, de génie et de conseils www.select.pwgsc-tpsgc.gc.ca/app/secure/index.cfm?fuseaction=fa_dsp_start
- **Répertoire des entreprises autochtones** – si vous êtes propriétaire d'une entreprise autochtone www.ic.gc.ca/app/ccc/sld/cmpny.do?tag=248&profileId=381&lang=fra

4. Selon le type d'entreprise que vous exploitez, communiquez avec les autres ministères du gouvernement du Canada :

- Communiquez avec les gestionnaires du matériel des ministères individuels www.contractsCanada.gc.ca/en/abnwt-f.htm.

Pour obtenir de l'aide supplémentaire :

Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME)
www.contractsCanada.gc.ca/fr/wester-f.htm

LigneInfo d'Accès Entreprises Canada
1-800-811-1148

www.contractsCanada.gc.ca/fr/regist-f.htm



Effectuer des recherches dans la base de données MERX™ de TPSGC

MERX™ est une base de données en ligne qu'utilise le gouvernement du Canada pour afficher ses possibilités de marché. Consultez ce site pour trouver des possibilités visant une grande variété de biens et de services.

MERX™ est aussi utilisé par les provinces et les administrations municipales participantes, par le gouvernement fédéral, les États et les administrations locales des États Unis et par le secteur privé.

Q'est ce que MERX™ me permet de faire?

- Vous pouvez chercher et télécharger **gratuitement** des renseignements sur les possibilités de marché du gouvernement fédéral.
- Vous pouvez vous renseigner sur les activités d'achat dans votre domaine et sur la valeur des marchés.
- Vous pouvez prendre connaissance des possibilités de partenariat ou de sous-traitance en découvrant qui s'intéresse aux mêmes marchés que vous.

Pour trouver des possibilités de marché dans MERX™ :

1. Allez au site Web à l'adresse www.merx.com
2. Dans le champ de recherche, tapez le sujet qui vous intéresse, puis cliquez sur Rechercher.
3. Ou, utilisez la fonction de recherche détaillée pour limiter les résultats.

Pour télécharger et visualiser les documents d'appels d'offre dans MERX™ :

1. Allez au site Web à l'adresse www.merx.com.
2. Cliquez sur le bouton Abonnez vous, dans le coin supérieur droit de l'écran.
3. Suivez les directives d'inscription.
4. Cliquez sur le bouton Branchez vous, dans le coin supérieur droit de l'écran.
5. Entrez votre numéro d'identification de l'utilisateur et votre mot de passe.
6. Cherchez des possibilités de marché.
7. Utilisez la fonction de jumelage des appels d'offres pour recevoir les possibilités de marché par courriel.

Le saviez vous?

Vous n'avez pas besoin de vous inscrire dans MERX™ pour chercher des possibilités de marché.

Vous devez vous inscrire pour télécharger et visualiser les documents d'appel d'offres, recevoir les mises à jour par courriel ou consulter les marchés adjugés antérieurement.

L'accès aux possibilités de marché du gouvernement fédéral affichées dans MERX™ est gratuit. Un petit drapeau canadien identifie ces possibilités. Il pourrait y avoir des frais associés aux possibilités de marché affichées par des organisations autres que le gouvernement fédéral.

Pour obtenir de l'aide supplémentaire :

Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME)

www.contractsCanada.gc.ca/fr/wester-f.htm

LigneInfo d'Accès Entreprises Canada

1-800-811-1148

www.contractsCanada.gc.ca/fr/regist-f.htm



Conseils pratiques sur la préparation d'une proposition

Voici une liste de contrôle que vous pouvez utiliser lorsque vous rédigez votre proposition :

- Lisez attentivement toutes les conditions.
- Suivez les instructions à la lettre!
- Communiquez avec l'agent d'approvisionnement de TPSGC (et non avec le ministère acheteur) et posez des questions sur tout aspect que vous ne comprenez pas. N'oubliez pas que, une fois la DP publiée, l'agent d'approvisionnement de TPSGC est votre unique point de contact pendant le processus de soumission.
- Assurez vous de satisfaire à toutes les exigences et attestations obligatoires et structurez votre proposition de manière à ce qu'elle soit complète, concise et précise.
- Assurez vous d'inclure les renseignements suivants sur la première page de votre proposition :
 - Le numéro de référence que vous avez attribué à la proposition, à des fins juridiques;
 - Le numéro de dossier de TPSGC et la date;
 - Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne ressource de votre entreprise.
- Rédigez un sommaire et insérez une table des matières comprenant les numéros de page.
- Accordez le plus d'attention aux sections auxquelles on attribue le plus de points.
- Mettez le logo de votre entreprise sur chaque page.
- Demandez à une autre personne de lire votre document.
- Fournissez le nombre d'exemplaires indiqué dans la demande de propositions (DP).
- Signez votre proposition et joignez la à votre envoi pour en faire une offre ayant force obligatoire.
- Suivez toutes les instructions et présentez votre proposition à la date et à l'endroit demandés.

Pour obtenir de l'aide supplémentaire :

Accès Entreprises Canada

www.contractscanada.gc.ca/fr/writin-f.htm



Agents des achats du gouvernement du Canada

Vous trouverez ci dessous les coordonnées des agents des achats de certains ministères et organismes du gouvernement du Canada qui oeuvrent dans les Territoires du Nord Ouest. Pour la liste complète des agents des achats, veuillez consulter le site Web de Contrats Canada à l'adresse www.contractscanada.gc.ca/fr/key-f.htm

Ministère de la Défense nationale (MDN)

Denis Goyette
OCS – Services d'approvisionnement
Yellowknife, NT
Téléphone : (867) 873-0700, poste 6881
Télécopieur : (867) 766-6800
Courriel : goyette.djr@forces.gc.ca

Richard Chartrand
Officier des achats
Yellowknife, NT
Téléphone : (867) 765-0700, poste 6909
Télécopieur : (867) 765-8609
Courriel : chartrand.jyr@forces.gc.ca

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Don Camire
Gestionnaire régional, Approvisionnement et marchés
Edmonton, AB
Téléphone : (780) 969-7202
Télécopieur : (780) 969-7219
Courriel : don.camire@rcmp-grc.gc.ca

Environnement Canada (EC)

Carl Bathgate
Chef, Gestion du matériel
Edmonton, AB
Téléphone : (780) 951-8659
Télécopieur : (780) 495-5097
Courriel : carl.bathgate@ec.gc.ca

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

Barb Sayers
Chef, Marchés et achats
Affaires indiennes et du Nord Canada
Yellowknife, NT
Téléphone : (867) 669-2530
Télécopieur : (867) 669-2700
Courriel : barb.sayers@inac.gc.ca

Pêches et Océans Canada

Danny Dechief
Agent, Gestion du matériel
Hay River, NT
Téléphone : (867) 874-5540
Télécopieur : (867) 874-5508
Courriel : danny.dechief@dfo.gc.ca

Santé Canada

Brent Peters
Gestionnaire régional, Approvisionnement/ marchés/gestion du matériel
Edmonton, AB
Téléphone : (780) 495-3636
Télécopieur : (780) 495-5551
Courriel : brent_peters@hc-sc.gc.ca

Justice Canada

Sherry Osborne
Conseillère en gestion des marchés et du matériel
Edmonton, AB
Téléphone : (780) 495-3899
Télécopieur : (780) 495-2009
Courriel : Sherry.Osborne@Justice.gc.ca

Ressources naturelles Canada

Guy Fawcett
Chef régional, Gestion du matériel et des achats
Edmonton, AB
Téléphone : (780) 987-8612
Télécopieur : (780) 987-0174
Courriel : guy.fawcett@nr-can-rncan.gc.ca

Service Canada

Ron Charuk
Chef d'équipe, Approvisionnement et gestion des biens
Edmonton, AB
Téléphone : (780) 495-2362
Télécopieur : (780) 495-4293
Courriel : ron.charuk@servicecanada.gc.ca

Ressources

Accès Entreprises Canada « AEC »

Obtenez de l'information sur :

- La façon de faire affaire avec le gouvernement fédéral;
- La rédaction de propositions;
- L'inscription dans les différentes bases de données sur les fournisseurs
- Le Bureau des petites et moyennes entreprises
- Et bien plus encore!

www.contractscanada.gc.ca

LigneInfo d'Accès Entreprises Canada

Appelez la LigneInfo au 1-800-811-1148 pour parler à des spécialistes de l'approvisionnement du gouvernement du Canada et obtenir des réponses à vos questions.

Réseau des entreprises canadiennes « REC »

Inscrivez vous dans la base de données du REC, une ressource interrogeable en ligne de plus de 60 000 entreprises dont se sert le gouvernement du Canada pour trouver des fournisseurs.

www.ic.gc.ca/epic/site/ccc-rec.nsf/fra/accueil

Services d'annuaires gouvernementaux électroniques « SAGE »

Utilisez le SAGE pour obtenir les coordonnées de la plupart des fonctionnaires fédéraux à l'échelle du Canada.

www.sage-geds.tpsgc-pwgsc.gc.ca/

MERX™

Le gouvernement du Canada et d'autres organisations affichent leurs appels d'offres sur MERX™. Consultez ce site pour vous renseigner sur les possibilités de marché visant une grande variété de biens et de services.

www.merx.com

Bureau des petites et moyennes entreprises « BPME »

Le BPME, qui fait partie de TPSGC, aide les petites et moyennes entreprises qui souhaitent faire affaire avec le gouvernement du Canada.

www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/pme-sme/index-fra.html

Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones « SAEA »

télécopieur : 1-800-400-7677

Fax: 1-819-956-9837

Le bureau de la SAEA fournit de l'information et des conseils aux entreprises autochtones sur la vente de biens et services au gouvernement. Renseignez vous sur l'inscription en tant qu'entreprise autochtone.

<http://www.ainc-inac.gc.ca/ecd/ab/psa/index-fra.asp>

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada « TPSGC »

Sur ce site, vous trouverez de l'information sur TPSGC, acheteur principal pour le gouvernement du Canada, ainsi que sur le Bureau des petites et moyennes entreprises « BPME » et sur Accès Entreprises Canada.

www.pwgsc.gc.ca

Liste des responsables des achats des ministères « gestionnaires du matériel » et coordonnées des organisations chargées des achats à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada « TPSGC »

www.contractscanada.gc.ca/fr/key-f.htm

Où puis je obtenir de l'aide supplémentaire?

Le Bureau des petites et moyennes entreprises « BPME » de TPSGC peut vous aider. Il offre des services aux petites et moyennes entreprises qui souhaitent faire affaire avec le gouvernement du Canada.

Consultez le site Web du BPME à l'adresse www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/pme-sme/index-fra.html, envoyez lui un courriel à l'adresse osme-bpme-wst@pwgsc.gc.ca ou appelez le bureau de la région de l'Ouest au 1-780-497 3812.

Vous pouvez aussi consulter le site Web d'Accès Entreprises Canada à l'adresse www.contractscanada.gc.ca/fr/regist-f.htm ou appeler la LigneInfo au 1-800-811-1148.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

AINC, Région des T.N.-O.

1-867-669-2576

ntcommunications@inac-ainc.gc.ca

Que dois je faire si je n'ai pas accès à Internet?

Si vous n'avez pas accès à Internet, passez au bureau de l'organisation chargée de la revendication territoriale de votre localité et demandez à utiliser son ordinateur. Il pourrait aussi vous aider à trouver des possibilités d'affaire.

Vous pouvez aussi appelez le bureau de la région de l'Ouest du Bureau des petites et moyennes entreprises de TPSGC au 1-780-497-3812 ou la LigneInfo d'Accès Entreprises Canada au 1-800-811-1148.